



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

accès aux soins

Question écrite n° 48273

Texte de la question

Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les difficultés rencontrés par un nombre croissant de nos concitoyens pour accéder aux soins. En effet, les soins médicaux sont de moins en moins bien remboursés : le ticket modérateur, la part non prise en charge par la sécurité sociale, est passé de 20 à 35 %, des franchises sur les médicaments et des forfaits hospitaliers ont été mis en place. En même temps, le budget de la sécurité sociale est déficitaire de plusieurs milliards d'euros, et la contribution au remboursement de la dette sociale (la CRDS) ne suffit pas à pallier les dépenses multiples, tandis que les exonérations de charges sociales, énorme manque à gagner pour les finances publiques aggravent ce déficit. De plus en plus de médecins spécialistes exercent en secteur 2 avec des dépassements d'honoraires parfois scandaleux (3 ou 4 fois le prix d'une consultation de secteur 1) auxquels il faut ajouter des médicaments souvent mal ou non remboursés. Ce sont les plus démunis de nos concitoyens (jeunes, retraités, travailleurs précaires, Rmistes, chômeurs...) qui en pâtissent parce qu'ils n'ont plus les moyens de se faire soigner autant que nécessaire, un état de fait regrettable que la crise économique actuelle ne va pas manquer d'accentuer. Aussi, elle lui demande quelles mesures elle compte mettre en place afin de permettre à tous l'accès aux soins.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont](#)

Circonscription : Haute-Vienne (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48273

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 5 mai 2009, page 4168

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)